

Second Œuvre BL/BS/SO
Industrie des produits en béton
Industrie de la carrosserie
Aménagement d'intérieur et plafonds
Branche de l'installation électrique
Branche de l'enveloppe des édifices
Branche des techniques du bâtiment
Montage d'échafaudages
Plâtrerie, ville de Zurich
Branche de la construction en bois
Industrie de la plâtrerie-peinture
Secteur marbre et granit
Artisanat du métal
Branche du carrelage

**A toutes les agences de placement
non assujetties à la CCT Location de services**

Zurich, en décembre 2020

Dépôt des décomptes concernant les contributions professionnelles et aux frais d'exécution et des déclarations concernant la retraite anticipée (MPR / RA / CCRA)

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que les décomptes du **2^{ème} semestre 2020 (01.07.2020 – 31.12.2020)** relatifs aux contributions professionnelles et aux frais d'exécution ainsi que les déclarations relatives aux contributions pour la retraite anticipée doivent nous être remis avant le **31 janvier 2021**. Nous attendons le versement des montants déclarés d'ici au **28 février 2021**.

Les formulaires de décompte ainsi que le plan comptable se trouvent sur notre site www.inkassopool.ch. Dans le cas où vous souhaiteriez établir les décomptes avec vos propres formulaires, il faudrait impérativement veiller à ce que toutes les informations requises y figurent (nom, numéro d'assurance sociale, date de naissance, arrivée dans l'entreprise/départ, nombre d'heures, salaire global). Les déclarations incomplètes ne peuvent pas être acceptées.

Si vous n'avez **pas loué de personnel** durant le **deuxième semestre 2020** dans l'une des branches gérées par nos services, nous vous prions de **nous le confirmer par écrit**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des doutes ou des questions.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

InkassoPool

Belen Loureiro